

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE GAILLAC**

013/028

**L'AN DEUX MILLE TREIZE
13 NOVEMBRE à 18H**

dûment convoqué, s'est réuni le Conseil d'Administration du C.C.A.S., en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Dominique DUASO-ORTAS.

Présents : Bernard DOAT, Dominique DUASO-ORTAS, Marie Françoise JOURNES, Germinal GRINO, Martine PALMIERO, Jean-Marie BIRBES, Joseph POMAR, Danielle CONDO, Henri FRAISSE, Sandrine GOMES, Paulette VERGNES.

Excusés : Michèle RIEUX, Danièle BORDAIS, Yvette PAZ, Betty FOURNIER.

Absents : Mohamed EDDAH.

TAXES ET PRODUITS IRRECOURVABLES BUDGET C.C.A.S.

La Vice-Présidente rappelle que Madame le Receveur Percepteur n'a pu au cours des exercices 2001, 2002, 2005, 2006, mettre en recouvrement certains titres, cote ou produits en raison soit du décès de la personne, ou d'un changement de domicile.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,
ACCEPTÉ de déclarer irrécouvrables, sur l'exercice 2013, les titres émis pour un montant total de
4 175.72 €

DONNE POUVOIR à la Vice-Présidente de signer toutes pièces nécessaires à la mise en place de la présente.

Monsieur le Receveur Percepteur est chargé de faire respecter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ La Présidente,
ET EXECUTOIRE. Michèle RIEUX.
Publié le 14 NOVEMBRE 2013.
Transmis en Préfecture.